

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

MAI 2019 N°459

| ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)

**BUDGET 2019  
INVESTIR  
POUR L'AVENIR**





# N° 459 SOMMAIRE

## BUDGET 2019 LE DOSSIER

Du désendettement à l'investissement, il n'y a qu'un pas... ou presque. D'où vient l'argent ? Où va-t-il ? Vous saurez tout sur le budget 2019.

## FLORALYS & TERROIRS ACTU VILLE

Avis aux amateurs de jardinage et aux gourmands, l'expo-vente autour de l'artisanat, du jardin et du terroir fait son grand retour.

## BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE CULTURE

85 ans après sa création, la « Grande Bibliothèque » ouvre un nouveau chapitre. Un fonds de livre d'exception ravira les passionnés d'histoire.

## 100% ROCKABILLY ASSOCIATION

Plein phare sur le rendez-vous des passionnés de voitures américaines, de motos et des années fifties.

## ÉDITO

Symbole de transition vers l'été, de floraison et de renouveau, le mois de mai est bel et bien là. Nombreux sont les rendez-vous organisés par la Ville, à commencer par *Floralys & Terroirs*, les samedi 18 et dimanche 19 mai, où producteurs locaux de produits de bouche se joindront aux pépiniéristes et paysagistes pour vous présenter leurs spécialités. Le samedi 18 mai, les conférences de professionnels autour de la protection de la faune et de la flore, inscrites dans le cadre des *Bio rendez-vous*, vous sensibiliseront au thème de l'eau. Quant au Musée de l'archerie et du Valois, il vous propose une très belle exposition « *Au coeur de l'arbalète, histoires et usages* ».

Dans ce numéro du CrépyMag&Infos, vous pourrez découvrir un dossier sur nos finances. Tous les indicateurs sont au vert et nous permettent de nous concentrer sur l'avenir. Nos efforts de gestion pour maîtriser le fonctionnement, tout en maintenant le service rendu aux Crépynois, est un travail quotidien en faveur du désendettement, notre cheval de bataille depuis 2014. Des efforts qui ont été récompensés par une baisse importante de la dette sur l'ensemble des budgets : - 5 463 062 €. Et, comme je vous l'annonçais dans le dernier numéro, cette année encore, les taux des impôts communaux n'augmenteront pas.

Mon inquiétude, comme pour beaucoup de maires, est la compensation par l'État de la baisse de la taxe d'habitation. Aujourd'hui, elle est compensée à l'euro près, mais l'avenir reste flou. Espérons que l'État respectera sa parole, comme sur d'autres sujets importants pour nous tous.

Le budget 2019, sujet de grande importance, fera l'objet d'un « *Parlons-en !* », réunion publique en toute transparence qui se déroulera le mardi 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes.

Toute mon équipe et moi-même restons à votre service. Sachez qu'un élu est présent chaque jour en Mairie et que je reçois tous les Crépynois, sur rendez-vous, le vendredi après-midi.

Le mois de mai n'allant jamais sans fleurs avec un brin de soleil, espérons le soleil car les fleurs seront bien présentes à Crépy-en-Valois.

Bon mois de mai et bonne lecture à tous.

• **Bruno FORTIER**, Maire de Crépy-en-Valois  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandrieu  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud, Cindy Bernard  
Crédits photos : S. Larose, S. Gamet, Mairie de Crépy-en-Valois  
Impression : Fabrègue : Mai 2019. Tirage : 8500 exemplaires.

## NUIT DE LA CHOUETTE Samedi 16 mars



## CARNAVALOIS Samedi 23 mars



## VERNISSAGE Samedi 30 mars



## NUIT DE LA CHOUETTE

**1** Cette année encore, la *Nuit de la Chouette* a rencontré un vif succès. Organisé par le service Environnement de la Ville et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), l'événement a rassemblé pas moins de 50 participants le samedi 16 mars. Après une présentation et la projection d'un film documentaire sur le mode de vie de ces rapaces, une sortie nocturne dans le parc de Géresme leur a permis d'entendre les chouettes à plusieurs reprises.

## CARNAVALOIS

**2** Organisé par la mjc centre social, le *Carnavalois* a fait son grand retour à Crépy-en-Valois, le samedi 23 mars. Après une séance maquillage, petits et grands ont pu défiler dans les rues de la Ville, au rythme des cornemuses picardes. Le cortège a fini son itinéraire au Musée de l'archerie et du Valois pour découvrir le spectacle : *L'histoire des trois mousquetaires racontée à deux et en une demi-heure* qui a rassemblé pas moins de 500 spectateurs.

## VERNISSAGE

**3** Le samedi 30 mars, les visiteurs du Musée de l'archerie et du Valois ont pu rencontrer les membres de la guilde des arbalétriers du Grand Serment royal de Bruxelles et assister à une présentation de leurs traditions. S'en est suivi le vernissage de la première exposition de la saison : *Au coeur de l'arbalète, histoires et usages*, ainsi qu'une démonstration de tirs à l'arbalète dans le parc du château. Plus de 130 personnes étaient au rendez-vous.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

# INSTANTANES



# FLORALYS... MAIS PAS QUE !

Connu sous *Les Floralys du Valois*, le rendez-vous phare des amateurs de jardinage et d'artisanat revient cette année sous le nom de *Floralys & Terroirs*. Une trentaine d'exposants seront présents, parmi lesquels : fleuristes, pépiniéristes, paysagistes mais aussi producteurs locaux de produits de bouche, pour vous faire découvrir leurs spécialités. Ne manquez pas cet incontournable les samedi 18 et dimanche 19 mai derrière la salle Bernard Kindraich (rue Hector Berlioz).

## LE RENDEZ-VOUS DES JARDINIERS...

À cette occasion, professionnels, associations et artisans botaniques vous dévoileront leur jardin secret. Vous partirez à la découverte des dernières tendances en matière de paysage et mobilier urbain et bénéficierez de conseils en tout genre autour de la thématique du jardin. Ainsi, entretien des fleurs, des plantes et aménagement extérieur n'auront plus de secrets pour vous.

## ...ET DES GOURMANDS

Producteurs locaux de métiers de bouche seront également au rendez-vous pour vous mettre l'eau à la bouche. Ils vous proposeront de découvrir leurs spécialités et vous prodigueront de nombreux conseils culinaires. Spécialités locales, accessoires de cuisine ; il y en aura pour toutes les papilles.

**Sur place, rencontrez vos élus sur le stand institutionnel de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV). Ils répondront à toutes vos questions.**

## ZOOM SUR LE PROGRAMME

| Samedi 18 mai

Rendez-vous à 11h pour l'inauguration de l'événement sur le stand institutionnel de la Ville et de la CCPV.

| Dimanche 19 mai

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organisera des animations tout au long de la journée. Ouverte de 13h30 à 17h30,

*L'île aux bouts de chou* permettra aux parents de laisser leurs enfants s'amuser quelques heures aux côtés des jeunes. Au programme : un stand de maquillage, des jeux de société et du coloriage. Ce même jour auront lieu les concours du poids du panier garni et du prix d'un lot de plantes/fleurs, mis en place par le CMJ. La remise des récompenses se fera à partir de 16h30 près du stand institutionnel de la Ville et de la CCPV. *Entrée libre et gratuite.*

## UN ÉVÉNEMENT EN PARTENARIAT AVEC LE SALON DE L'HABITAT DU VALOIS

Cette année, *Floralys & Terroirs* a de nouveau lieu en partenariat avec le *Salon de l'Habitat du Valois*, organisé par le Rotary Club de Crépy-en-Valois, dans la salle Bernard Kindraich.

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, il rassemble des professionnels de la rénovation, de l'isolation, des constructeurs immobiliers ou encore des artisans professionnels de l'équipement et de la décoration. Durant ces deux jours, une quarantaine de spécialistes se tiendront à votre disposition pour vous conseiller et vous présenter les dernières innovations.

*Entrée libre et gratuite.*

## LES BIO-RENDEZ-VOUS : L'EAU EN PREMIÈRE LIGNE !

Déjà la 5<sup>ème</sup> édition de ce rendez-vous annuel consacré à l'environnement, au sens large du terme. Le samedi 18 mai prochain, à partir de 13h45 en Mairie, en salle des commissions, le focus sera porté sur l'eau.

Depuis 1993, l'Organisation des Nations unies (ONU) a institué une journée mondiale de l'eau, chaque 22 mars. Parce que tout simplement, le sujet est d'importance, voire vital. Même si, en France, on a tendance à l'oublier. On ouvre le robinet, et l'eau coule ! Pourtant, 2,1 milliards de personnes ne disposent pas d'eau potable en 2019. Et 700 millions dans le monde pourraient être déplacés en raison d'une aggravation de la pénurie d'eau d'ici à 2030. Des données qui remettent en perspectives, qui expliquent la raison de cette thématique pour les *Bio rendez-vous* 2019.

Comme chaque année, cette après-midi environnementale va être rythmée par trois séquences, pour aborder le sujet sous trois angles différents, mais il y en a tant d'autres. Ainsi, le Syndicat d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de l'Automne (Sageba) va s'arrêter sur les zones

humides et sur leurs mille et une vertus. Souvent méconnues, elles constituent un véritable patrimoine naturel. Elles sont indispensables à la biodiversité – objet de toutes nos attentions. Dans quelles proportions notre commune, le Valois, et plus largement le bassin de l'Automne sont concernés ?

L'eau et l'urbanisme – telle est la deuxième séquence au programme. Les deux peuvent être imbriqués intelligemment, avec le souci de préserver la ressource et faire des économies. Du deux en un dans l'intérêt de tous. Crépy-en-Valois est souvent citée en exemple pour sa gestion des eaux pluviales. On ne construit plus aujourd'hui comme il y a quinze ou vingt ans. Et de ça aussi il sera question avec Jérémy Thomas, en charge des animations du service Environnement.

Enfin, directeur de recherche émérite au CNRS, spécialiste de l'eau en France et en Europe, Bernard Barraqué viendra parler de l'avenir. L'approvisionnement en eau en France sera-t-il problématique demain ? Le droit à l'eau est-il menacé ?

Trois temps pour un moment riche en informations.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020



Pour les enfants entrant en petite section de maternelle (nés en 2016) ou en CP (nés en 2013), la dernière semaine de rattrapage pour les inscriptions scolaires aura lieu **du lundi 13 au samedi 18 mai**.

Pour les autres inscriptions : restauration, études, transport et accueil périscolaire dans les écoles J. Vassal, J. Prévert et G. Ramon, elles doivent être renouvelées chaque année et auront lieu **du lundi 13 au vendredi 24 mai**.

Le dossier d'inscription scolaire et le Dossier Unique d'Inscription (DUI) sont à retirer à la Direction de l'Éducation (annexe de la mairie) ou à télécharger sur le site de la Ville : [www.crepyvalois.fr](http://www.crepyvalois.fr). Les inscriptions se font à la Direction de l'Éducation aux horaires suivants : les lundis, mercredis, jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mardis, vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h et le samedi 18 mai de 9h à 11h30.

**Pour tout renseignement, contactez le 03 44 59 44 54.**

## DU NOUVEAU À CRÉPY

### • NAIL'S BY MARINE

Depuis le 18 février, un nouvel institut de beauté des mains et des pieds a ouvert ses portes au 27/29 avenue Pasteur. Marine, prothésiste onguinaire, vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 13h puis de 14h à 20h et le samedi de 9h à 17h sans interruption, pour sublimer vos ongles.

Renseignements au 06 03 76 65 48.  
Plus d'informations sur la page Facebook : [NailsByMarine](https://www.facebook.com/NailsByMarine).

### • CIFI COURTAGÉ

Un courtier en crédit immobilier s'est installé au 2 avenue Paul Pauchet. Spécialisé dans l'accompagnement de proximité de prêts immobiliers, il s'occupe également des assurances et de rachats de prêts. Les horaires sont les suivants : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 14h à 18h30 puis le samedi de 9h à 12h et de 12h30 à 15h30.

Plus d'informations sur [www.cifi.fr](http://www.cifi.fr)

### • ENCRE ÉTERNELLE

Anciennement Rock'n Roll Spirit Tattoo, le salon de tatouage rue Thiers s'est refait une beauté. Fabien, nouveau propriétaire, et son équipe vous accueillent sur rendez-vous pour tout projet de tatouage : réaliste, dot, manga, full color, polynésien, etc. Pour les actes de piercings, ils se font sans rendez-vous. Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h.

Renseignements au 03 44 59 12 39  
ou à [encreeternelle@outlook.com](mailto:encreeternelle@outlook.com).

Plus d'informations sur la page Facebook : [Encre Eternelle](https://www.facebook.com/EncreEternelle).

### • « MINI RUCHE »

Fort de son succès, l'antenne crépynoise de *La Ruche qui dit Oui* dispose de plus de 30 producteurs locaux. Un véritable drive en direct du producteur, sans engagement. La nouveauté ? Un horaire aménagé pour les personnes qui rentrent plus tard : une « mini ruche ». En plus de la distribution de 17h à 18h30, les clients pourront désormais se rendre à l'entrée de la jardinerie Baobab tous les vendredis entre 18h45 et 19h15.

Commandes sur [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

À VOS VOTES !

Le dimanche 26 mai, de 8h à 18h, auront lieu les élections européennes. Munissez-vous de votre carte électorale, de votre pièce d'identité et rendez-vous dans le bureau de vote auquel vous êtes rattaché. Pour le connaître, consultez le site de la ville : [www.crepyvalois.fr](http://www.crepyvalois.fr), rubrique « élections ».

Plus d'informations : [www.cettefoisjevote.eu](http://www.cettefoisjevote.eu)



# NOUVEAU CHAPITRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

Qui sait aujourd'hui que notre Ville possède une ancienne et riche bibliothèque patrimoniale ? Quasiment personne. Et pour cause ! Depuis 1934, elle n'est plus accessible aux lecteurs suite à son transfert, puis à sa dispersion. Conformément à sa politique d'ouverture de la culture au plus grand nombre, la Municipalité permet à nouveau aux Crépynoises et aux Crépynois de se réapproprier leur patrimoine. 85 ans après, la « Grande Bibliothèque » rouvre au public à La Passerelle pour la mi-juin.

Découvrez son parcours tumultueux !

## HISTOIRE CHAOTIQUE D'UN FONDS DE LIVRES D'EXCEPTION

L'existence de la Bibliothèque historique est la résultante de l'histoire mouvementée de plusieurs collections d'ouvrages ayant appartenu à des institutions civiles et religieuses, mais aussi à des particuliers. Lors de la suppression des ordres religieux et la création du district révolutionnaire de Crépy-en-Valois en 1790, l'abbaye Saint-Arnoul fut réquisitionnée en septembre 1793 comme entrepôt des biens mobiliers confisqués aux anciennes institutions religieuses et aux émigrés. Siégeant à la chapelle Saint-Michel, la Société populaire en assura la gestion. Parmi ces objets, se trouvait un dépôt littéraire de 6 335 ouvrages reliés, la plupart datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Ils provenaient notamment des bibliothèques de Saint-Arnoul, des Capucins, de Saint-Michel, des Prémontrés de Lieu-Restauré, des Mathurins de Verberie, des fonds de plusieurs curés ou encore de la bibliothèque de la princesse de Monaco au château de Betz. Suite à diverses restitutions et au projet de démolition de l'abbaye Saint-Arnoul, les ouvrages en dépôt furent transférés à l'Hôtel des Ratz, notre ancien Hôtel de Ville alors situé à l'emplacement de l'actuelle Salle des fêtes. Un inventaire dressé le 3 mars 1811 ne fait plus état que de 2 210 volumes ayant rejoint la bibliothèque municipale.

## CRÉATION DE LA « GRANDE BIBLIOTHÈQUE » DE CRÉPY-EN-VALOIS

Le 21 mai 1838, un budget de 700 francs est voté en Conseil municipal pour l'établissement d'une bibliothèque dans la salle même du Conseil. M. Praquin, secrétaire de mairie, est nommé bibliothécaire. 2 388 volumes sont donc mis à la disposition des lecteurs. Appelée ainsi à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la « Grande Bibliothèque » s'installe ensuite dans une salle de lecture de 18 places, décorée de deux portraits peints et de nombreuses gravures. Une grande table gainée en feutre vert permet la consultation des ouvrages sous l'œil de la princesse de Monaco, dont le buste en marbre blanc est posé sur la cheminée. Les emprunts sont possibles sous réserve de l'autorisation expresse du Maire.

## FORTUNES ET INFORTUNES DE LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

L'administration municipale quitta l'Hôtel des Ratz pour s'établir définitivement, en 1934, à la Villa Delafosse, notre actuel Hôtel de Ville. Ce déménagement a non seulement occasionné la fermeture de la « Grande Bibliothèque », mais surtout la dispersion de son fonds réparti sans égard à travers toute la mairie, de la cave jusqu'au grenier. Abandonnés, égarés, mélangés et mal entretenus, les ouvrages éveillent, seulement à la fin des années 1990, l'attention de bénévoles plus que bienveillants : Janine Assié et le Docteur D. Goett. Après un minutieux et patient travail de nettoyage et de classement, un inventaire dressé de 2000 à 2002 comptabilise 1 836 livres reliés et 300 volumes brochés de format in-quarto à in-seize, dont certains rares. Cette collecte étant restée sans suite, la Municipalité a décidé dès 2016 de redonner vie à la « Grande Bibliothèque ». Sous la conduite de Manuela Dominguez, adjointe du patrimoine en charge des archives municipales, a été menée, depuis 2017, une grande campagne de récolement, de dépoussiérage, de décontamination et de conditionnement des ouvrages. Depuis, le fonds de livres anciens a pris place dans un local sécurisé et propice à la conservation d'œuvres, à La Passerelle, dans les sous-sols de l'Hôtel communautaire, au 62 rue de Soissons. La Bibliothèque historique constitue désormais un prolongement naturel des archives patrimoniales de la Ville de Crépy-en-Valois.

Bonne lecture à toutes et à tous !

### MODALITÉS DE CONSULTATION :

Ouverture le jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous.  
Contact : Manuela Dominguez : archives@crepyenvalois.fr  
ou 03 44 59 44 44.



Tomes de  
l'Encyclopédie  
de Diderot et  
d'Alembert,  
XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## LA NUIT DES MUSÉES ÉVÉNEMENT NATIONAL

Le samedi 18 mai à partir de 19h, le Musée de l'archerie et du Valois ouvre ses portes le temps d'une nuit. À 22h, le parc du château se transformera en cinéma de plein air ! Afin de rappeler que le lieu fut le premier cinéma de Crépy-en-Valois et rester dans l'esprit de celui-ci, le choix s'est porté sur un film populaire laissant une grande place à l'aventure et aux duels d'épées. Découvrez le musée autrement.

Rendez-vous au Musée de l'archerie et du Valois.  
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

## THÉÂTRE SEUL-EN-SCÈNE MA VOIE (VOIX ?)

Au travers d'un spectacle comique et musical, découvrez la panoplie de personnages qu'incarne Elena Odessa-Ray dans la quête de sa voie, sa voix, ou peut-être bien les deux ? Le vendredi 7 juin à 20h30, elle nous embarque dans son voyage à la rencontre de sa mère aux conseils percutants, d'une diva d'opéra têtue ou encore d'une institutrice complètement décalée.

Tarif : 15 € (10 € adhérents)  
Rendez-vous au centre culturel mjc.  
Billetterie en ligne : [www.mjc-crepyenvalois.com](http://www.mjc-crepyenvalois.com)

## PLACE À LA LECTURE PETIT-DÉJEUNER

Samedi 25 mai, venez échanger et partager vos impressions sur les livres et les auteurs que vous avez apprécié ou non, autour d'un petit-déjeuner lecture à la Médiathèque.

Entrée libre et gratuite. Réservé aux adultes.  
Renseignements au 03 44 87 92 53  
ou [mediatheque@crepyenvalois.fr](mailto:mediatheque@crepyenvalois.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ? JEAN MONNET

Le lycée Jean Monnet tient son nom du célèbre Jean Omer Marie Gabriel Monnet (1888-1979), banquier international, promoteur de l'atlantisme et du libre-échange. Grand visionnaire du XX<sup>ème</sup> siècle, son action en faveur de la paix et de la construction européenne en a fait le « Père fondateur de l'Europe ».

# LES BUDGETS DE LA VILLE 2019

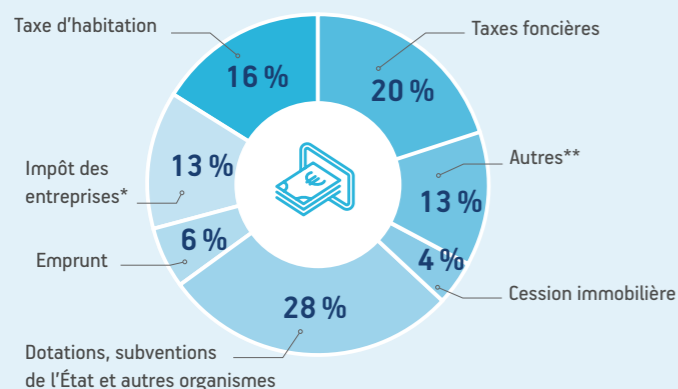


## Budget général

**35 310 658 €**

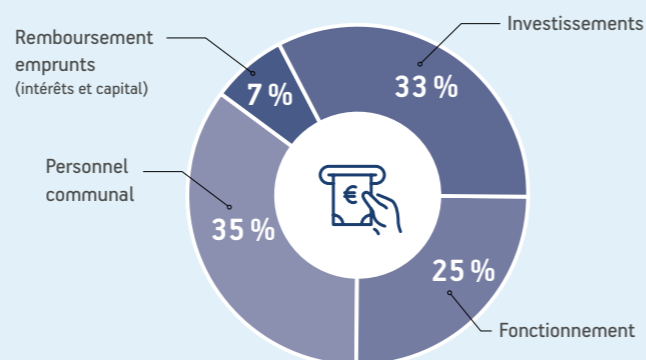
### D'où vient l'argent ?

Les recettes de la Ville  
(hors opérations comptables)



### Où va l'argent ?

Les dépenses de la Ville  
(hors opérations comptables)



\* attribution de compensation versée par la CCPV et versement transport  
\*\* facturation des services, loyers perçus par la commune, diverses taxes non fiscales, etc.

## Des frais de fonctionnement maîtrisés

Évolution des dépenses de fonctionnement (charges à caractère général, masse salariale, subventions et participations versées, remboursement des intérêts de nos emprunts et charges exceptionnelles).

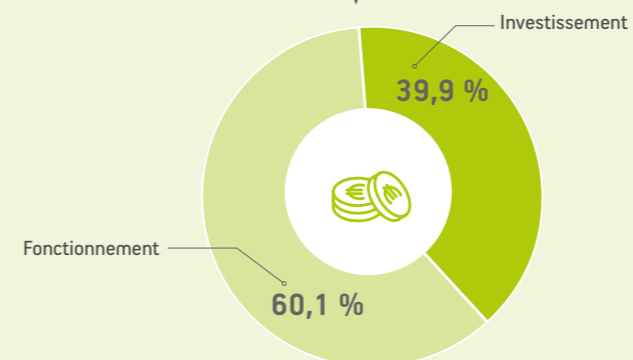


Les efforts de gestion ont été réalisés tout en maintenant le niveau de service rendu à la population et le niveau de subventions accordées aux associations.

## L'ensemble des budgets

**46 446 922 €**

Général + CCAS + annexes



En % du budget total

76,0 % Budget général

13,8 % Assainissement

7,6 % CCAS

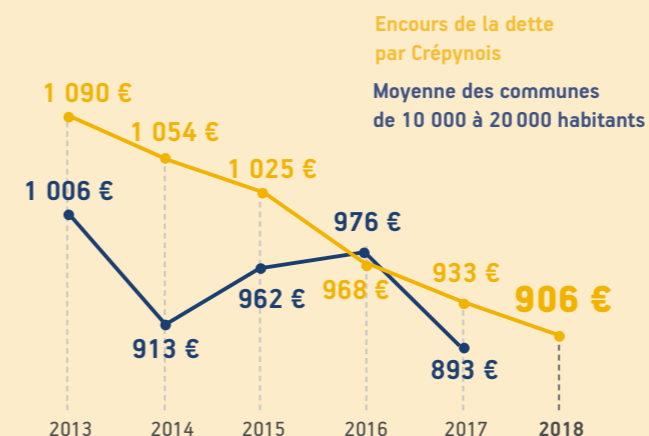
2,6 % Eau



## Zoom sur... le désendettement

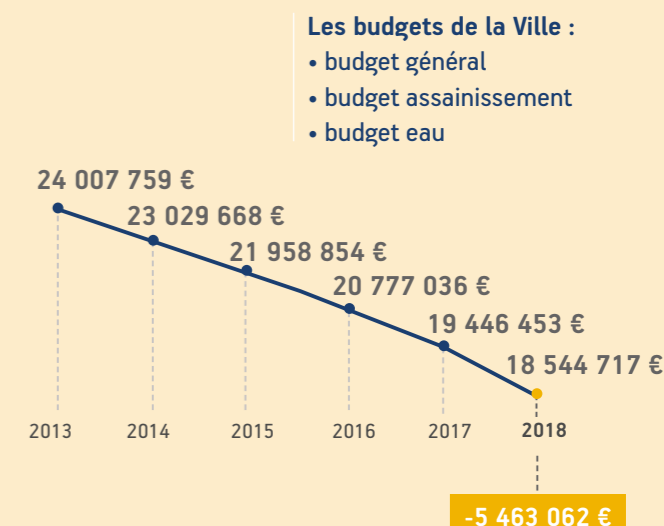
### Le désendettement du budget général de la Ville se poursuit

Entre 2013 et 2018, le désendettement du budget général de la Ville s'élève à 1 809 390 €.



### Le désendettement de l'ensemble des budgets de la Ville

Entre 2013 et 2018, la Ville se désendette de 5 463 042 € sur l'ensemble des budgets.



Les budgets de la Ville :

- budget général
- budget assainissement
- budget eau



# BUDGET 2019

## INVESTIR POUR L'AVENIR

Le mercredi 27 mars dernier, le budget de la Ville a été voté par le Conseil municipal. L'occasion pour Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois, de faire un point sur le travail accompli ces dernières années mais aussi de présenter les différents investissements prévus en 2019. Décryptage.

### ► MAÎTRISER LE BUDGET

Cette année encore, la Municipalité met un point d'honneur à la gestion budgétaire de Crépy-en-Valois. Et ce, en toute transparence.

Depuis 2014, les finances se sont assainies, tous les indicateurs sont aujourd'hui au vert. Le résultat d'un travail de longue haleine mené sur 3 leviers majeurs : l'optimisation des recettes de fonctionnement, des économies de gestion réalisées sur les dépenses de fonctionnement et une politique d'investissements en adéquation avec les moyens financiers de la Ville.

De plus, véritable cheval de bataille, le désendettement de la Ville est et reste une priorité pour vos élus.

Cependant, Crépy-en-Valois doit faire face à des incertitudes concernant les dotations de l'État. La réflexion autour de la nouvelle réforme de la taxe d'habitation génère des incertitudes. Comment l'État prévoit-il de compenser son éventuelle suppression ? Des mesures qui pourraient impacter les recettes de la Ville de manière importante.

Dans ce contexte, vos élus poursuivent leurs efforts. Pour le vote du budget 2019, ils ont menés les arbitrages nécessaires et ont aussi fait des consensus. Des coûts maîtrisés par la Municipalité ayant pour objectif de ne pas faire peser le poids de la dette sur les Crépynoises et les Crépynois.

« Les taux des impôts communaux n'augmenteront pas cette année encore »

a annoncé Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois.

Le budget général est de **35 310 658 €**.

### ► OPTIMISER LES RECETTES

Parmi ses recettes, la Ville perçoit de l'argent par la cession de terrains ou de ventes immobilières. Pour son implantation, Kubota va racheter des terrains en zone industrielle, selon la promesse de vente du 24 octobre 2018. Le produit de la vente représente 796 804 € qui sera constaté sur le budget général et servira à couvrir le déficit du budget de la zone industrielle, ainsi qu'au remboursement anticipé de la dette du budget. Concernant l'ensemble immobilier constitué des anciens locaux du centre des finances publique et de la Police municipale, situé avenue du Général Leclerc, une nouvelle offre à 620 000 € a été acceptée par le Conseil municipal.

Pour la cession de l'immeuble qui hébergeait l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN), situé Cours Foch, une promesse de vente a été signée avec Habitat et Humanisme, pour un montant de 370 000 €.

La Ville a fait réaliser en 2015 un diagnostic sur les bases fiscales des locaux d'habitation et de ceux destinés aux activités économiques. Les premiers effets de cette étude sont constatés dans les recettes fiscales de manière pérenne : 280 000 €.

La dette a diminué de **1 809 390 €** depuis 2014.

### ► RÉALISER DES ÉCONOMIES DE GESTION

Le désendettement de la Ville a, notamment, été rendu possible par les efforts de gestion réalisés sur les dépenses de fonctionnement qui concernent principalement les dépenses à caractère général et les charges de personnel. Ces économies ont été faites tout en préservant la qualité de service rendue aux Crépynoises et aux Crépynois et ont permis une amélioration de la situation financière de la Ville et une restauration de sa capacité à investir.

De plus, tous ces efforts ont permis d'améliorer la capacité de désendettement du budget général qui s'établit, fin 2018, à 6,05 ans (le seuil d'alerte étant de 10 ans). Cela signifie qu'il faudrait environ 6 ans pour que la Ville rembourse la totalité de sa dette, en y consacrant toutes ses économies.

La Communauté de Communes du Pays de Valois (CCPV) est passée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, en fiscalité professionnelle unique (PFU). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, de nouveaux transferts de compétences ont été mis en place concernant l'école de musique Erik Satie et L'Usine à Danses. À noter que la Ville ne se désengage pas de ces associations. Elle continue à participer financièrement, par le biais de la CCPV, à hauteur de 141 445 € par an.

### ► INVESTIR À HAUTEUR DE SES MOYENS

#### ENTREtenir LE PATRIMOINE...

Le patrimoine fait la richesse d'une ville. C'est pourquoi, Crépy-en-Valois consacre une partie de son budget à la restauration et l'entretien de son patrimoine. En 2019, 3 668 000 € seront destinés aux investissements récurrents. Parmi ces opérations, le programme de restauration du Musée de l'archerie et du Valois concerne la dernière façade du bâtiment, pour un montant de 50 000 €. Le pavage de la rue de la Cloche est également prévu pour remettre à niveau les pavés et redonner tout son charme d'antan au Vieux-Crépy, une opération à hauteur de 190 000 €. Dans le cadre de la délégation de service public (DSP), le contrat de gestion des marchés à Crépy-en-Valois a été remis en concurrence. Le marché du dimanche reprendra son emplacement initial dans un délai de 10 mois. L'aménagement de parkings rue Levallois Perret permettra d'améliorer la cohabitation du marché avec la grande surface. Au titre du programme de mise en conformité de l'accessibilité, selon l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), 186 000 € seront investis, dont la réfection des sanitaires de l'école Jean Cocteau.

#### ...ET SE CONCENTRER SUR L'AVENIR

##### • Espace Rameau

Le 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Rameau appartient aujourd'hui à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Son rachat par la Ville est prévu d'ici la fin d'année pour un montant de 350 000 €. En attendant, un contrat de prêt à usage a déjà été signé entre la Ville et la CPAM pour disposer des locaux en vue de renforcer les permanences médico-sociales et de permettre l'installation de nouveaux médecins généralistes. À l'avenir, une fois le rachat opéré, une partie du premier étage pourra être destiné à la médiathèque ou à une salle de réunion pour le quartier. De nombreux projets sont actuellement à l'étude.

##### • Maison des arts martiaux et des sports de combat

Ce bâtiment sportif ayant pour vocation d'accueillir les 700 licenciés qui pratiquent aujourd'hui leur discipline dans des locaux vétustes et inadaptés, absorbera la plus grande partie de l'enveloppe budgétaire, puisque le projet est de l'ordre de 4 781 380 €, correspondant à l'ensemble des travaux de construction. Un projet soutenu financièrement par le Centre National pour le Développement du Sport (771 000 €), la Région Hauts-de-France (771 000 €) et le Conseil départemental de l'Oise (1 156 000 €). Le reste étant à la charge de la Ville, soit un montant de 2 083 380 €.

##### • Vidéoprotection

Le programme de modernisation du système de vidéoprotection entame sa deuxième phase. Pour renforcer la sécurité, ce sont 13 nouveaux points d'installation. Vision à 360°, lecture infrarouge, résolution optimale, les nouvelles caméras offriront un meilleur rendu avec des images en haute définition et seront reliées au poste de la Police municipale. Les entrées de Ville seront équipées de caméras à lecture de plaque d'immatriculation. Cette seconde phase est de l'ordre de 240 000 €.

##### • Plan Local d'Urbanisme et Règlement Local de la Publicité

Depuis son élaboration en 2007, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a subi 6 modifications. Cette année, pour être conforme au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et à la législation en vigueur (lois ALUR, GRENELLE II et NOTRE), la Ville va procéder à une révision complète. Elle va également procéder à la révision complète du Règlement Local de la Publicité (RLP), qui date de 2003. Régi par le code de l'environnement, le RLP se substitue au Règlement National de la Publicité (RNP). Il permet à la commune d'instruire elle-même ses demandes d'enseignes et de limiter la pollution visuelle. Ces révisions représentent un coût de 50 000 € en 2019.



Pour en savoir plus et répondre à vos questions, Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, et son équipe viennent à votre rencontre pour vous présenter le budget 2019 de la Ville.

Pour assister à la réunion publique « Parlons-en ! », rendez-vous le mardi 7 mai à 20h30 à la salle des fêtes.



**PARLONS-EN !**  
RÉUNION PUBLIQUE

**BUDGET 2019 : INVESTIR POUR L'AVENIR**

BRUNO FORTIER, MAIRE DE CRÉPY-EN-VALOIS, ET SON ÉQUIPE VIENNENT À VOTRE RENCONTRE POUR VOUS PRÉSENTER LE BUDGET 2019.

**MARDI 7 MAI 2019 | 20H30**  
SALLE DES FÊTES - 25, RUE NATIONALE

• D'INFOS : WWW.CREPYENVALOIS.FR

**CRÉPY-en-VALOIS**  
MODERNITÉ & TRADITION



## STEP BY STEP

### AU DÉPART, UNE ACTIVITÉ DE LOISIR

Mise en place dans le cadre de l'association sportive du collège Jean de la Fontaine, l'activité step a été lancée en 2014 au sein du collège. Il s'agit d'un programme d'entraînement de type fitness, physique et complet où l'objectif est de créer une chorégraphie en musique, en respectant différentes contraintes. Le but était de faire découvrir l'activité en loisir aux élèves qui le souhaitaient. Des séances ont ainsi été mises en place en dehors des cours, à l'heure de la pause déjeuner. À la fin de l'année, à l'occasion des journées portes ouvertes, une représentation était donnée. « Au bout de 3 ans, nous nous sommes aperçus qu'il y avait du potentiel, que l'on pouvait aller plus loin avec certains pratiquants », ajoute Sylvain Gamet, professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Partant de ce constat, une équipe de compétition s'est créée.

### LA COMPÉTITION ENTRE EN JEU

Au total, 8 filles : Lana (capitaine), Apolline (juge), Amélie, Méline, Elsa, Léa, Marine et Émilie. « On fait du step depuis la 6<sup>ème</sup>, c'est là qu'on s'est connu. Quand l'occasion de faire de la compétition s'est présentée, on n'a pas hésité », ajoute l'une d'entre elles. En plus des entraînements habituels, se sont ajoutées des répétitions le samedi et parfois pendant les vacances scolaires

pour être au point le jour J. En moyenne, l'équipe effectue 3 heures d'entraînement par semaine. En 2018, elles ont remporté le championnat départemental ainsi que le championnat académique. Une victoire qui les a propulsées jusqu'aux championnats de France UNSS 2018 à Mulhouse, où elles ont fait partie des finalistes et se sont classées neuvièmes sur 19 équipes. « À partir de ce moment-là, l'activité step du collège, qui restait encore méconnue pour beaucoup, a été largement reconnue au sein de l'établissement », ajoute Sylvain Gamet. « Il faut le dire, c'est une fierté pour nous », enchérie Mme Jongbloet, principale du collège Jean de La Fontaine.

### UNE ÉQUIPE UNIE ET ENGAGÉE

Le groupe de step est très soudé. Les filles sont à l'écoute les unes des autres, notamment lorsqu'elles montent leurs chorégraphies où chacune participe. En dehors de la compétition, l'équipe de step est très engagée dans les démarches citoyennes. C'était notamment le cas lors de la commémoration du centenaire de l'Armistice à Rethondes où elles ont pu faire une démonstration, dans le cadre d'un projet en lien avec le français, l'histoire-géographie et la musique. Avec des élèves du collège, elles ont monté une chorégraphie mêlant slam et step. Une représentation sortant des sentiers battus qui a été renouvelée à Crépy-en-Valois lors de la commémoration du centenaire

de l'Armistice, puis auprès des élèves du collège. « Un moment fort pour les filles mais aussi pour l'ensemble du collège », ajoute la principale.

### 2019, UNE ANNÉE PROMETTEUSE

Forte de cette identité inspirante et motivante, l'équipe a re-signé pour 2019. Cette année, elle a accueilli une nouvelle recrue : Manon, remplaçante venue renforcer le groupe de step, en classe de 5<sup>ème</sup>. Suite à l'épisode neigeux du début d'année, le championnat départemental a été annulé. La compétition est donc directement passée au championnat académique d'Amiens où le groupe a brillamment fini premier. L'équipe est, cette année encore, en route pour les championnats de France UNSS, qui auront lieu à Deauville du lundi 20 au jeudi 23 mai.

Si les filles du groupe en classe de 3<sup>ème</sup> quitteront le collège pour le lycée à la rentrée prochaine, elles n'ont pas dans l'idée d'abandonner le step. Elles ambitionnent de créer un groupe au sein de leur nouvel établissement scolaire. Quant au collège, l'histoire ne s'arrête pas là non plus puisqu'une nouvelle équipe de compétition se forme pour prendre la relève.

On leur souhaite tout le meilleur pour la suite !

## Rockabilly L'art de vivre des 50's

Plus qu'une association, Hot Rod Lifestyle c'est avant tout une véritable fraternité. Composée de 8 passionnés des années fifties, elle partage son style de vie au plus grand nombre. Et pour preuve, la 10<sup>ème</sup> édition du Rockabilly Afternoon en 2018 a remporté un vif succès. Cette année, l'événement 100% rock des années 50 revient au parc Sainte-Agathe le dimanche 9 juin de 10h30 à 19h. Accrochez vos ceintures, ça va swinguer !

Lors de sa 10<sup>ème</sup> édition, le 3 juin 2018, l'événement Rockabilly Afternoon a connu une fréquentation record. Pas moins de 150 voitures américaines et près de 2 000 motos ont fait le déplacement pour participer à l'événement. « Rien de cela ne serait possible sans l'aide d'une vingtaine de bénévoles qui nous aident à l'organisation et au bon déroulement de cette journée, mais aussi de la Ville qui nous permet de disposer d'un lieu adapté à la manifestation », précise Jean-Philippe Cuisance, vice-président de l'association Hot Rod Lifestyle. Pontiac, Chevy, Buick, Dodge Monaco, Mustang, Corvette, sont autant de modèles qui étaient présents et qui ont valu à l'événement une double page dans une célèbre revue française, spécialisée dans la culture automobile américaine des années 1940 aux années 1980.

Le rockabilly est un art de vivre. Pour cette édition 2019, la journée sera rythmée par le son des guitares, basses et batteries de 3 groupes de musique rock'n roll. Des exposants, tous branchés fifties bien évidemment, présenteront leurs produits et un stand de coiffeur/barbier proposera chignons rockabilly et autres coiffures pompadour pour un événement qui décoiffe. Et c'est sans compter sur le désormais célèbre « sexy car wash » qui viendra également ponctuer cette journée conviviale. Une buvette et des food-trucks seront présents pour la partie restauration où différentes cuisines vous feront faire un voyage culinaire. Cette année, le parc sera modifié pour faciliter l'accès des véhicules, toujours plus nombreux.

Fidèle à elle-même, l'association met un point d'honneur à l'entrée libre et gratuite de l'événement dans le but de rassembler de nombreuses personnes venant de tous horizons. « Notre objectif est de partager notre passion au plus grand nombre et pas seulement aux passionnés et aux habitués. Nous voulons

aussi faire découvrir à ceux qui ne connaissent pas ou encore à ceux qui auraient des a priori, notre mode de vie au travers de cette journée qui tourne autour du rockabilly », ajoute Jean-Philippe.

Si vous le souhaitez, vous pouvez enfilez votre plus belle tenue des années 50 pour l'occasion !

Plus d'informations sur la page Facebook de l'événement : Rockabilly Afternoon.



## ASSOCIATIONS

### OUVERTURE DE BAL

DIMANCHE 5 MAI

Profitez du Grand Bal le dimanche 5 mai de 14h à 18h30, à la salle des fêtes de Crépy-en-Valois. Organisé par l'association Danse Sportive du Valois, vous pourrez assister à des démonstrations de danses standards par les professeurs et de danses latines par les élèves compétiteurs.

Entrée : 12 €, boissons incluses. Plus d'informations sur : [www.dansesportiveduvalois.com](http://www.dansesportiveduvalois.com). Réservations au 06 71 22 67 40.

### CAFÉ PHILO

SAMEDI 11 MAI

Chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois, de 15h30 à 17h, se déroule le Café Philo de Crépy-en-Valois. Les Petits Socratiques profitent de l'ambiance pour discuter de philosophie et partager leurs idées. Samedi 11 mai, Anne Llagonne et sa classe de CM1-CM2 de l'école Gaston Ramon choisiront avec l'assemblée un sujet surprise.

Rendez-vous au restaurant Le Saint-Antoine, 3, rue de la Cloche. Plus d'informations sur : [www.cafephilo.webs.com](http://www.cafephilo.webs.com).

### ATELIER FAMILLES

SAMEDI 25 MAI

La mjc centre social propose aux familles la possibilité de confectionner un cadeau pour une occasion particulière ou juste pour le plaisir d'offrir. Petits tableaux, peintures, cartes, fleurs en papier... les parents et leurs enfants pourront créer sans limite et échanger leurs savoirs.

De 10h à 11h30 pour les enfants de 2 à 5 ans et de 15h à 17h pour les enfants à partir de 6 ans, à l'Espace Rameau. Tarif : 5 € pour 1 adulte et 2 enfants. Renseignements et réservations au 03 44 87 13 13.

### BROCANTE DES JARDINS

DIMANCHE 9 JUIN

Organisée par les Jardins Familiaux, la traditionnelle brocante des Jardins se tiendra le dimanche 9 juin au stade Gérard de Nerval de 6h à 18h. Réservez la date pour donner une seconde vie à vos objets ou pour dénicher des bonnes affaires.

Ouvert uniquement aux particuliers. Renseignements et inscriptions au 06 30 83 59 26.

## GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Lors du dernier Conseil Municipal, a été évoqué le renouvellement du contrat de la gestion des foires, fêtes foraines et marchés arrivant à terme. Il s'agit d'une Délégation de Service Public. La Municipalité aurait pu assurer elle-même cette activité en créant un service. Cela est entré en compte dans l'étude technique, financière et comparative. Après analyse, il s'est avéré que la solution de déléguer la gestion de ces activités était de loin la meilleure. Comme il se doit, un appel d'offres avec un nouveau cahier des charges détaillé a été lancé. Seul l'ancien prestataire a répondu favorablement sur les 3 qui l'ont consulté. Conformément à la législation des marchés publics, ce dernier a donc été retenu. Cette délégation prendra effet le 1<sup>er</sup> mai pour 5 ans. Pour ce qui est de la pratique, diverses solutions sont à l'étude avec les acteurs du secteur. Pour le marché du mercredi, pl. de la République, réduction du périmètre du 15/11 au 15/03 pour libérer des places de parking. Le dimanche, retour au lieu initial dans un délai de 10 mois ; délai que nous mettrons à profit pour étudier et réaliser une extension du parking et éventuellement sa réorganisation afin de faire cohabiter le marché avec l'ouverture de la grande surface.

**Les élus du groupe Bruno Fortier  
À Crépy, notre parti c'est vous.**

## GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

**L'association pour un centre de santé souhaite vous informer :**

« Pays de Valois : face à la pénurie de médecins demandons l'ouverture d'un centre de santé.

Aujourd'hui des médecins partent en retraite et ne sont pas remplacés, des personnes se retrouvent sans médecin traitant, on n'a plus accès à une consultation le jour-même.

Les nouveaux médecins ne veulent plus gérer un cabinet et des tâches administratives, ils aspirent à un statut de salarié avec des horaires fixes, à un travail en équipe. **Seul, un centre de santé sans but lucratif peut répondre à cette aspiration** car il emploie des médecins salariés assistés de secrétaires et d'une infirmière. Il assure la permanence des soins dans ses locaux, aux heures d'ouverture, tient des permanences dans des villages, pratique le tiers payant (on n'avance pas la part remboursée



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

par La Sécurité sociale) et n'applique aucun dépassement d'honoraires.

C'est donc très différent du projet de la polyclinique St Côme à Crépy, établissement privé à but lucratif.

**L'association citoyenne pour un centre de santé** a distribué une carte d'enquête et de soutien au projet d'un centre de santé. **Si vous ne l'avez pas reçue, vous pouvez la demander à centresantevaloisasso@gmail.com.** Pour l'intérêt général. »

**Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem**

## GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Le conseil municipal du 27 mars 2019 a approuvé à l'unanimité l'acquisition du 1<sup>er</sup> étage de l'espace rameau. Cette acquisition s'est faite au prix de 350.000 euros nets vendeur, auprès de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE de Beauvais. C'est une occasion intéressante, mais est-ce la solution au manque de médecins généralistes ?

Monsieur le Maire le pense puisqu'il a mis à disposition un local de l'espace rameau par convention signée avec la Docteur Stéphanie QUEANT pour un cabinet médical d'une surface de 20,25 m<sup>2</sup>, au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Rameau, pour une période de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit. La participation aux fluides et à l'entretien est forfaitisée à la somme de 48 € par mois.

Pourquoi cette aide à l'installation de médecin ? Est-ce que l'initiative privée est défaillante ou insuffisante ? (L2251-3 CGCT).

Pourtant comme nous l'écrivions en décembre 2018, le projet le plus abouti, le plus rapide à mettre en oeuvre, le moins onéreux pour les finances communales est bien celui présenté par les médecins de l'actuelle Maison médicale avenue de Senlis. Oui nous les soutenons sans équivoque !

**Le groupe des élus de gauche  
« Le Meilleur pour Crépy »**

## GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JP. LETOURNEUR

Élu Conseiller départemental, le 29 mars 2015, pour 6 ans, à la majorité absolue, par les citoyens des 25 communes du canton, ce mandat

est instructif. Je ne suis pas franc-maçon, contrairement à tous mes prédécesseurs depuis plus d'un siècle ! Se présenter aux élections sans étiquette, est un leurre, ou sans décliner son appartenance secrète à une secte est une façon habile mais peu scrupuleuse, de tromper les électeurs.

Le rôle du Conseil départemental, créé en 1790, est bien supérieur à celui de la région et de l'intercommunalité. Il est chargé notamment de la construction et de l'entretien des collèges, des gendarmeries, des casernes de pompiers et des routes. Il aide aussi les communes, à réaliser leurs travaux, en accordant des subventions. Sa mission est aussi sociale, versement du RSA, accueil et entretien des mineurs abandonnés, placés à l'assistance publique. Aide aux personnes en difficulté, grâce à son réseau d'assistantes sociales. Aide au développement économique, au tourisme et, aux nombreuses associations qui animent le département. Il s'agit là, de faits concrets, d'une bonne utilisation des impôts et, du rôle important du Conseil départemental, au service de tous les habitants de l'OISE.

**Jean-Paul LETOURNEUR  
Conseiller départemental de l'Oise FRONT  
NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-  
en-Valois**

## GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Décidément , elle va nous coûter chère cette Maison des Arts Martiaux , Monsieur le Maire nous a annoncé au dernier Conseil Municipal , qu'il avait besoin de 150.000 euros de plus parce qu'il avait oublié des soit-disants « imprévus »? et il l'a fait voté !!! Lui et son équipe qui se disaient bons gestionnaires , une petite erreur de 150.000 euros, ça fait cher l'oubli mes Cher Crépynois !!! Le pire , c'est quand je lui ai demandé s'il allait déposer un dossier de subvention auprès du Département ou de la Région, il m'a gentiment répondu NON, se sont les Crépynois qui paieront la totalité de ce dépassement ! Espérons qu'il ne va pas faire voter une autre rallonge de budget au prochain Conseil. Encore une fois, et après les 160.000 euros pour la piscine, c'est maintenant les 150.000 euros pour cette Maison de arts Martiaux ; Je l'aurai souvent dit : « les Crépynois sont vraiment de gentils contribuables » . Mais par contre toujours pas d'information concrète sur la Maison Médicale ? Alors évidemment attendons que le Premier Adjoint nous confirme si ce que je viens d'écrire est bien la vérité ou va-t-il encore essayer de justifier , plus ou moins habilement , ces dérives.

**Michel Houllier  
(groupe en avant pour Crépy).**

## ► RENDEZ-VOUS

**4 ET 5 MAI  
PARC DE GÉRESME**  
Championnat européen de tir aux armes préhistoriques.

**11 MAI À 14H30  
HÔTEL D'ORLÉANS**  
Présentation de l'ouvrage  
« Marcher ou mourir. Les troupes italiennes en Russie 1941-1943 », de Julien Saporì. Organisé par la SHAV. Entrée libre.

**11 ET 12 MAI  
STADE G. DE NERVAL**  
Fête de l'USC.  
Week-end découverte des sports.

**18 MAI À 17H  
LA PASSERELLE,  
62 RUE DE SOISSONS**  
Pativales : « Touchez du bois !  
Les charpentes anciennes du Valois »  
par la CCPV et la société Aquilon.  
À partir de 12 ans. Tarif : 8 €. Réervations au 03 44 88 05 15.

**22 MAI DE 15H À 17H  
RESTAURANT  
LE SAINT-ANTOINE**  
Café mémoire par France Alzheimer & Maladies apparentées Oise.  
Entrée libre et gratuite.

**23 MAI  
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**  
Bus départemental pour l'emploi.

**23 MAI À 19H  
MUSÉE DE L'ARCHERIE ET DU  
VALOIS**  
Les jeudis du Musée, conférence d'art sacré : *Saint Sébastien et l'Ordre de Saint-Michel*, par Romain Doucet.

**25 MAI À 20H30  
CENTRE CULTUREL MJC**  
Musivales : *Phèdre l'éternelle*, d'après la tragédie de Jean Racine.  
Tarif : 14 € (tarif réduit 12 €). Réervations au 03 44 88 05 15.

**8 JUIN DE 8H À 19H  
ARRAS, NOTRE DAME DE LORETTE**  
Sortie annuelle organisée par la SHAV. Rendez-vous à 7h45 sur le parking G. de Nerval. Tarif : 40 € (30 € adhérents). Réervations au 06 15 10 07 22.

**11 JUILLET DE 13H À 17H  
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE  
L'OISE**  
Exposition : « Sports. Une histoire dans l'Oise ». Sortie organisée par la SHAV. Gratuit, ouvert à tous. Réservation pour le covoiturage au 06 15 10 07 22.

## ► ÉVÉNEMENTS

**11 MAI À PARTIR DE 10H  
RUE DE LA SABLONNIÈRE**  
Tournoi de rugby à 5 par le XV Crépynois.  
Ouvert à tous.

**11 MAI À 20H30  
CENTRE CULTUREL MJC**  
Spectacle de danse contemporaine : « La cible » par Valérie et Jérôme Merle.  
Tarif : 15 € (10 € adhérents). Réervations sur [www.mjc-crepyenvalois.com](http://www.mjc-crepyenvalois.com)

Le 14 mai, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Les Crépynois recevant la télévision par antenne râteau devront effectuer une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes.

SUIVEZ-NOUS :



### MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Un nouveau médecin est installé au 1<sup>er</sup> étage de l'Espace Rameau, 1 place Jean-Philippe Rameau. Stéphanie Quéant vous accueille sur rendez-vous. Tél : 03 44 65 64 52.

### PODOLOGUE

Un cabinet de podologie a été repris au 4, rue Jules Massenet. Adèle Delalieu vous accueille le lundi et le vendredi de 9h à 19h sur rendez-vous. Tél : 03 44 87 13 88.

## DROIT DE RÉPONSE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DE LA MAISON MÉDICALE DE CRÉPY-EN-VALOIS

Dans le numéro des CrépyMag & Infos N°458 d'Avril 2019, la municipalité et son Premier adjoint nous mettent en cause collectivement dans un article publié à la page 11 : 1<sup>er</sup> étage : **UN NOUVEAU PROJET VOIT LE JOUR.** Les Médecins de la Maison Médicale ont toujours oeuvré à améliorer la qualité et la réorganisation des soins dans la Commune. Pour preuve : **1973**, création de la Maison Médicale avec 6 médecins généralistes, 1 radiologue, 3 kinésithérapeutes ensuite, de nouveaux accueil de nouveaux médecins pour arriver au nombre de **12. 1980** accueil du Laboratoire d'Analyses médicales ; **1985** Création d'une Maison Médicale des Spécialistes ; **1993** Création d'une antenne du SMUR à l'initiative de la Maison Médicale. Ensuite, l'offre des soins s'est progressivement dégradée avec le départ de l'antenne du SMUR, du Centre des Spécialistes et maintenant des généralistes. Aujourd'hui les jeunes médecins généralistes préfèrent le salariat au statut libéral. C'est la raison pour laquelle les Maisons de Santé pluridisciplinaires (MSP), ne correspondent plus à la demande des nouveaux médecins, déjà nombre de « MSP » sont en sous-effectif ou vide. Face à cette réalité, nous n'avons pas soutenu le projet à caractère vieillot et dépassé que la municipalité s'obstine à vouloir soutenir. **Par contre, nous travaillons ardemment sur le projet de Centre de Santé** correspondant aux aspirations de nos futurs jeunes confrères médecins avec pour tous les patients, un accès aux soins pour tous, délivrant une médecine de qualité sans dépassement d'honoraires ni avance de frais et accessibilité à tous les patients qui ont besoin aujourd'hui d'un médecin référent.

Pour suivre notre information complète et en continue de ce projet : <http://maisonmedicaleduvalois.fr/>

Les Médecins de la Maison Médicale : Charpentier Pascal, Dahan Yvon, Fagny Isabelle, Hersin Sébastien, Butsèle Eric.





# Floralys & Terroirs

18 & 19 mai 2019

Expo-vente autour du jardin, de l'artisanat et du terroir

Entrée gratuite de 10h à 19h

Derrière la salle Bernard Kindraich

Inauguration Samedi 18 mai à 11h



MODERNITÉ  
& TRADITION